



BOISSETTES, le 28 janvier 2016

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 février 2016 à 20H

L'an deux mil seize, le cinq février à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Bernard FABRE, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Bernard FABRE, **Maire**

M Jean-Paul ANGLADE, M. Xavier DARAS, M Philippe

BARRAULT Adjoints,

MME Fabienne COLIN-FAURE, MME Franceline ADT-GUILBERT,

M Thierry SEGURA, M Bernard-Yves FOURNIER, M. Philippe

CASSARD Conseillers Municipaux

ABSENT EXCUSE

Mme Fabienne CHAILLOT, représentée par M Bernard FABRE,

MME Florence DECHELLE, représentée par MME Franceline ADT-

GUILBERT

SECRETARE DE SEANCE : MME Fabienne COLIN-FAURE

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

Modification de la Régie de Recettes :

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est de 600€.

Le régisseur est tenu de verser au comptable (Trésorerie Melun Val de Seine) le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé et au minimum une fois par trimestre.

Proposition adoptée par 11 voix. (Un arrêté sera pris par le maire)

Modification de la Régie d'Avances

La régie est habilitée à payer les dépenses suivantes :

- Achat de timbres postes compte imputation 6261
- Fournitures administratives compte imputation 6064
- Alimentation compte imputation 60623
- Fournitures d'entretien compte imputation 60631
- Fournitures de petit équipement compte imputation 60632

Il est ajouté à cette liste de dépenses, les mentions suivantes :

- Frais de stationnement compte imputation 6251

Proposition adoptée par 11 voix. (Un arrêté sera pris par le maire)

Délibérations :

Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention au titre de la DETR 2016 pour la réfection des logements annexe Mairie

Monsieur le maire expose que le projet de réhabilitation Annexe Mairie et dont le coût prévisionnel s'élève à 68 860€ HT soit 82 631€ TTC (Opération 1) et le projet de sas Nouvelle Entrée Mairie (PMR) et dont le coût prévisionnel s'élève à 23 600€ HT soit 28 320€ TTC (Opération 2) sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Délibération adoptée par 11 voix.

Autorisation de réaliser les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie (hall d'accueil / cage d'escalier) et de prévoir les crédits nécessaires au budget 2016

Monsieur le maire décrit à l'assemblée la vétusté de certaines parties du bâtiment de la mairie et en particulier le hall d'accueil et la cage d'escalier et demande à l'assemblée que soient entrepris des travaux de réhabilitation sur ces parties du bâtiment communal. Le montant du projet d'aménagement s'élève à 14 128€ HT, soit 16 953€ TTC. Une demande de subvention est faite auprès d'Olivier FAURE sur sa réserve parlementaire. Le montant de la subvention pourrait être de 7000 €.

Délibération adoptée par 11 voix.

Autorisation de réaliser les travaux de création d'un éclairage public Chemin des Praillons et de prévoir les crédits nécessaires au budget 2016

Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 18 675€ HT soit 22 410€ TTC. Est demandé au SDESM une subvention pour création d'EP du Chemin des Praillons.

Délibération adoptée par 11 voix.

Autorisation pour l'adoption d'une subvention pour le budget fonctionnement du CCAS (10 000€)

Ce sujet amène une discussion concernant le montant de la subvention du CCAS proposé.

Le maire et Xavier DARAS expliquent l'intérêt du montant proposé qui se veut être une manière de donner une liberté d'agir, de l'autonomie et de la transparence pour le CCAS.

Thierry SEGURA entend l'argument mais demande pourquoi le montant est multiplié par cinq, par rapport au montant antérieur.

Le maire explique que le conseil départemental vient de solliciter la mairie pour une aide. Ce qui pourrait se reproduire compte tenu des difficultés sociales. La politique du conseil départemental étant de solliciter et de mobiliser tous les moyens pour venir en aide aux personnes qui en font la demande.

Philippe CASSARD propose de communiquer dans le journal, le bilan des actions engagées par le CCAS afin de montrer l'effort social de la mairie. (Nota : les actions ne seront pas détaillées et les bénéficiaires resteront anonymes)

Délibération adoptée par 10 voix pour et une voix contre

Questions / informations diverses

Information sur les restes à réaliser de 2015

Remerciements du maire et du conseil municipal pour le travail effectué par Jean-Paul ANGLADE dans le cadre des dossiers de demande de subvention.

Débat sur le P.P.I (plan pluriannuel d'investissement). Document joint en annexe.

Le maire présente le plan d'investissement suite à la commission de travaux, plan qui sera actualisé en cours d'exercice.

Le maire informe que les travaux concernant la passerelle de la Darse ne sont plus à prévoir au budget : une taxe d'occupation était payée jusqu'à présent au bénéfice du Port Autonome de Paris pour le plan d'eau de la "darse" qui devait accueillir en son temps une activité portuaire : projet abandonné et discussion avec le Port Autonome pour supprimer cette taxe ; par la même occasion nous ne sommes plus dans l'obligation de construire une passerelle, amovible ou pas, pour assurer la continuité piétonnière des rives de la seine .

Discussion sur le montant réservé pour l'entretien des espaces verts : 7000 euros. Cette somme sera augmentée à 10 000 € afin de répondre au mieux aux éventuelles demandes.

Discussion sur les travaux de la salle 'l'école'. Il est convenu de poursuivre le réaménagement de la salle 'l'école' (cuisine, parquet). Discussion sur la vérification du toit de l'église qui doit être faite rapidement.

Arrêté du Maire

Le maire informe qu'il va rédiger un arrêté désignant le cabinet GINESTIE MAGELLAN PALEY-VINCENT avocats à la Cour pour représenter la commune auprès du Tribunal Administratif d'Appel. (Dossier 'Cloches')

Projet de déploiement de la fibre optique :

Thierry SEGURA explique que l'étude pour le déploiement de la fibre à Boissettes démarrera premier semestre 2016. En préalable au démarrage des études la commune a répondu aux demandes d'Orange concernant les éléments des projets de développement de l'habitat du village (en cohérence avec le PLU) Thierry SEGURA est le correspondant de la commune sur ce dossier ; il est assisté de Jean-Paul ANGLADE. Le déploiement débutera par Les Uzelles. Le CM sera tenu informé de la progression du dossier

Le maire informe le CM qu'il n'y a pas d'actualité concernant le dossier du Village d'enfants.

Francine ADT GUILBERT informe le CM que le journal de Boissettes de juillet sera le numéro 100. Elle est en recherche des archives du journal pour faire un historique.

Philippe CASSARD demande s'il est possible que se tienne la réunion dite 'informelle' du vendredi une à deux fois par mois.

Date des prochains CM

- 25 mars
- 20 mai
- 1er juillet
- 9 septembre
- 4 novembre

Prochain Conseil municipal Vendredi 25 mars 2016 à 20 heures

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,

Plan pluriannuel d'investissement	2016	2017	2018
Accès salle école/mairie PMR			
Allée centrale cimetière PMR		4 000,00 €	
Aménagement cuisine école	7 000,00 €		
Branchement chaudière sur école		7 000,00 €	
Cheminement piéton rue Mt aux Lièvres			60 000,00 €
E. P. Praillons	17 100,00 €		
Matériel entretien EV	10 000,00 €		
Local parcours de santé		26 600,00 €	
Panneaux signalisation divers+ HC	5 500,00 €		
Parquet Salle Ecole niveau 2	6 000,00 €		
Enfouissement Varenne	128 281,00 €		
Porte secrétariat+ capit. Porte maire	1 500,00 €		
Réfection annexe 1 mairie	82 631,00 €		
Réfection joints pavés mairie	5 000,00 €		
Rénovation intérieure mairie	16 953,00 €		
Sas entrée secrétariat	29 000,00 €		
Secrétariat aménagement	10 000,00 €		
Trompe œil transfo de Gaulle	2 000,00 €		
Trottoir rue Gillon	4 000,00 €		
Vérification toiture église	5 000,00 €		
Radar pédagogique	3 000,00 €		
PMR EP	26 171,64 €		
PMR parking chemin	8 621,00 €		
Cloture terrain technique	2 500,00 €		
frais étude PLU	30 000,00 €		
TOTAL	400 257,64 €	37 600,00 €	60 000,00 €

TOTAL SUBV correspondant aux prévisions investissements 2016 : 141 997,12€
TOTAL FCTVA correspondant aux prévisions investissements 2016 : 96 335,45€
TOTAL RECETTES Subv.+ FCTVA : 238 332,57€